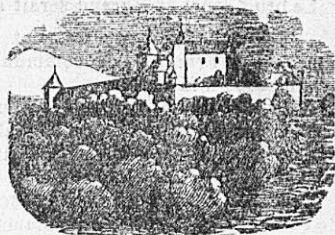




# LA GRUYÈRE



**JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**

Paraissant le mercredi et le samedi.

**BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE**

Prix des annonces et réclames:  
Annonces: Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.  
Réclames: 20 cent. la ligne.  
Lettres et argent francs de port.

Prix de l'abonnement:  
Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4.—  
              » 6 mois, » 2 50.  
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr. payable d'avance.  
Prix du numéro: 5 cent.  
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BULLE, le 24 janvier 1890.

## NOUVELLES SUISSES

**Conseil fédéral.** — S. M. Humbert I<sup>er</sup> a adressé ses remerciements au Conseil fédéral pour le témoignage de sympathie, à l'occasion du décès de S. A. R. le duc d'Aoste.

**Suisses à l'étranger.** — A la suite du décès de Mme Kern, femme de l'ancien ministre de la Confédération à Paris, l'Asile suisse de cette ville est devenu en possession du capital de fr. 10,000 que lui avait légué M. Kern et dont Mme Kern avait la jouissance.

**Rassemblement de troupes.** — On annonce que les manœuvres de cet automne de la I<sup>re</sup> et de la II<sup>e</sup> division auront probablement lieu dans la contrée qui s'étend entre Romont et la frontière vaudoise. Le directeur des manœuvres devait être le colonel Pfyffer; il sera remplacé, croit-on, par le colonel Wieland.

**Manifestation ouvrière.** — La section schaffhouseoise du Grütli a décidé de ne pas prendre part au chômage général que quelques associations ouvrières projettent d'organiser le premier mai prochain. En faisant connaître cette résolution aux autres sections du Grütli, elle engage tous les grütliens à verser, le 1<sup>er</sup> mai, un franc dans la caisse de réserve de la Société; ce sera, ajoute-t-elle, un acte de solidarité qui nous sera bien plus profitable qu'un lundi bleu fédéral.

**Maria-Hilf.** — Un nouveau recours a été adressé au Tribunal fédéral par M. le Dr Winkler, au nom des autorités communales de la ville de Lucerne, pour obtenir l'annulation des décisions prises au sujet de l'église de Maria-Hilf par le Conseil d'Etat de Lucerne le 10 janvier 1890, et par le Grand Conseil le 24 septembre 1889, cette dernière ratifiée par le peuple le 17 novembre dernier. L'autorité recourante allègue que les décisions cantonales sont contraires au droit et à la Constitution fédérale.

**Croix Rouge.** — Cette société, fondée à Genève pour le soulagement des blessés en temps de guerre, compte actuellement en Suisse 5 à 6000 membres.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 35

## BELLE TÉNÉBREUSE

PAR JULES MARY

— Non, je ne les regrette pas... la preuve, c'est que voici vingt francs pour ajouter à vos cent sous... De cette façon vous pouvez m'accompagner jusqu'à Creil... le gain de votre journée est garanti...  
Glou-Glou se sentait pris. Il se débattait pourtant toujours. Il devinait ce qui l'attendait à Creil, et pourquoi Beaufort désirait tant le voir. Le mari de Marceline voulait l'interroger. Et justement, c'était cet interrogatoire que craignait Glou-Glou.  
— Allons, Jan-Jot, disait le valet, un peu de complaisance... et montez en voiture. Vous ferez plaisir à un malade.  
— Qu'est-ce qu'il me veut, votre maître?  
— Dame! je ne le lui ai pas demandé. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je ne l'ai pas vu, depuis bien longtemps, dans une surexcitation pareille à celle qui a suivi la réception de votre lettre.  
— Soit, j'y vais, mais ça m'ennuie, je ne vous le cache pas.

parmi lesquels se trouvent des sociétés entières d'officiers, de tir, de chant, de femmes, de jeunes filles. Ce sont les cantons de Zurich, Berne, Lucerne, Saint-Gall, Argovie et Neuchâtel qui y comptent le plus de membres. Le Valais n'en a point.

**Chemins de fer.** — Dans sa séance extraordinaire tenue mercredi après midi, le Conseil fédéral a chargé ses départements des finances et des chemins de fer d'entrer en négociations avec le gouvernement du canton de Berne au sujet de l'achat des actions de priorité du chemin de fer Jura-Simplon, qui se trouvent en sa possession, sous réserve de la ratification des conditions par le Conseil fédéral et l'Assemblée fédérale.

**Zurich.** — Le tribunal de Winterthur a condamné à 50 francs d'amende et aux frais M. Steiner, éditeur du *Wochenblatt* du district du Lac, pour avoir traité dans ce journal M. Curti, conseiller national, de grand chef des anarchistes.

— Jeudi, la société du Grütli a pris possession de l'imprimerie Conzett, à Zurich, dont elle a fait l'acquisition.

**Berne.** — Mercredi, les typographes ont tenté d'afficher un manifeste pour expliquer leur attitude. La police bernoise s'y est opposée et cela cause une certaine sensation. Il n'y a pas eu le moindre désordre. Les afficheurs protestent et voilà tout.

**Lucerne.** — Les officiers du bataillon 45, mis sur pied à l'occasion de l'ensevelissement du colonel Pfyffer, ont fait abandon de leur solde pour ce service, soit de 122 francs, en faveur de la fondation Winkelried.

**Schaffhouse.** — Un accident est arrivé sur le Rhin, près de Schaffhouse. Quatre garçons, se promenant en bateau, se sont amusés à entrer dans le sillage du bateau à vapeur; en manœuvrant, leur barque a donné sur un bas-fond et a tourné, jetant à l'eau les quatre jeunes gens. Un d'eux a pu être sauvé; les trois autres ont péri.

**St-Gall.** — A Balgach, un jeune homme a tué son frère cadet par imprudence. Il jouait avec un fusil, le coup partit, toute la charge de petit plomb atteignit la victime à la tête, et le tua net.

**Argovie.** — Un jeune homme qui patinait dimanche sur le lac de Hallwyl s'est noyé.

— On annonce que les greffiers et employés du greffe du tribunal de Baden étant tous atteints de l'influenza et alités, les procès sont momentanément suspendus.

**Vaud.** — Dimanche 19 janvier, il y a eu à Payerne un vrai scandale à l'occasion de l'Armée du Salut.

L'Armée du Salut s'est constitué un orchestre d'instruments à vent. Cet orchestre court le canton, jouant de lieu en lieu dans les assemblées.

Samedi, il était à Payerne. Cela a déplu, paraît-il, à une partie de la population payernoise.

Dimanche, à deux heures de l'après-midi, il y avait réunion salutiste dans une maison de la rue de Lausanne, au deuxième étage. Réunion privée. On n'entraîne qu'en montrant une carte dont le prix était de 20 centimes. Le local est loué pour trois ans au nom de M. Clibborn.

Les fenêtres étaient fermées, en sorte que l'orchestre jouant, on ne l'entendait que peu ou point du dehors.

Dans la rue, cependant, la foule s'est réunie; elle a déclaré que la musique des salutistes lui déplaisait, ce que voyant, le commissaire de police, accompagné d'une demi-douzaine de gendarmes, est monté au « local » et en dépit des protestations de M. Châtelein, de Neuveville, qui présidait l'assemblée, s'est emparé des instruments.

Il semblait que la musique ayant cessé dans la rue, la foule dût être satisfaite. Nullement. A la sortie, MM. Cornamuzat et Brugger ont été saisis et enfoncés de la tête aux pieds sous le jet d'une bouche à eau. M. Fritz Mayor, de Grandcour, salutiste aussi, a reçu dans la nuque un coup de couteau, sans provocation aucune ni querelle.

M<sup>lle</sup> Chauvet, salutiste, habitant Payerne, a reçu d'un coup de poing une contusion entre les deux yeux.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

**France.** — Gabrielle Bompard, la maîtresse d'Eyraud, inculpée de complicité dans l'assassinat de Phuisier Gouffé, s'est constituée prisonnière. Elle a fourni des renseignements complets sur le crime. Les assassins étaient trois. Eyraud n'aurait été que l'instrument du crime. Plusieurs arrestations ont été opérées dans la nuit de mercredi.

— C'est un honnête homme... il aura peut-être pitié de moi!

Glou-Glou se voyait observé. Il détournait le regard. Mais il se sentait plus calme, car, depuis une heure et demie, il avait eu le temps de reprendre son sang-froid.

Ils entrèrent, traversèrent le vestibule, puis Beaufort poussa une porte qui ouvrait sur un petit salon japonais.

Glou-Glou ne voulait pas entrer, ébloui par les mille bibelots qui l'entouraient et ses souliers s'accrochaient aux tapis qu'ils soulevaient et entraînaient, le faisant trébucher.

Il était devenu rouge.  
— Excusez, disait-il, excusez... c'est les clous...  
Il ne voulait pas s'asseoir, non plus. Il fallut que Beaufort l'y obligeât. Celui-ci avait fermé la porte.

Ils étaient seuls.  
Glou-Glou toussa. Le supplicé allait commencer.

— Ce n'est pas la première fois que nous nous trouvons en présence, dit Beaufort avec une émotion qu'il ne parvenait pas à maîtriser... Ai-je besoin de vous le rappeler, il me semble que vous vous en souvenez vous-même; c'était, il y a vingt-cinq ans, au château de Benavaut, quelques jours après mon mariage avec Mlle de Montescourt...

— Ah! oui, oui, monsieur, je me rappelle...  
— Vous vous rappelez aussi pourquoi vous étiez à Benavaut ce jour-là, ce qu'on voulait apprendre de vous, pourquoi l'on vous avait fait rechercher?

— Attendez... permettez que je me souvienn...  
— Il s'agissait d'une disparition...  
— J'y suis... mam'selle Marceline s'en était allée... Pardonnez-moi... j'ai abandonné le pays depuis cette époque, et



# LA GRUYÈRE

Le bruit court qu'Eyraud serait également à Paris.

De violentes tempêtes sont signalées au sud-ouest de la France. Les communications par télégraphe sont difficiles.

A Bordeaux, le vent et la pluie ont fait rage, transformant les rues en de véritables lacs. Le nombre des toitures de maisons endommagées est considérable.

Le train de Paris est arrivé avec quarante minutes de retard, par suite de la résistance qu'offrait la température à sa marche.

Les communications télégraphiques sont très difficiles.

**Italie.** — La reine et le prince royal d'Italie sont arrivés à Turin lundi soir.

Peu avant eux était arrivé le prince Napoléon. Le prince attendait la reine; la rencontre a été très touchante.

La foule attendait les souverains et les a salués au passage. Les funérailles ont eu lieu mercredi, à 10 heures du matin. Le roi a conduit le deuil du prince Amédée jusqu'au tombeau de la Superga.

Par suite de la mort de son père, le prince Emmanuel-Philibert, fils aîné du duc, a pris le titre de duc d'Aoste, avec l'assentiment du roi.

M. San Felice, avocat, frère de l'archevêque-cardinal de Naples, profitant, il y a quelques jours, de ce que tous les membres de sa famille étaient atteints de l'influenza, se fit remettre la direction des affaires du diocèse. A peine l'avait-il qu'il réalisait 700,000 fr. et prenait la fuite.

On annonce de Vicence que mardi soir, dans une ménagerie, un dompteur de dix-sept ans entra dans une cage qui renfermait plusieurs lions, pour leur faire exécuter les sauts accoutumés.

Un lion se précipita sur le dompteur, le terrassa et se mit à lui fouiller le ventre et les épaules avec ses crocs. La scène a été épouvantable; les spectateurs, terrifiés, prirent la fuite.

Le jeune dompteur, transporté à l'hôpital, est mort peu après.

On mande de Rome que l'émotion causée par les détournements du sieur Baldacchini, secrétaire de la congrégation de charité, augmente encore à mesure que de nouveaux détails sont portés à la connaissance du public.

Il paraît maintenant que les sommes détournées s'élèvent à 150,000 fr. Outre les fonds de la congrégation, Baldacchini, qui jouissait d'une grande considération, administrait d'autres œuvres de charité, et l'on aura sans doute à constater de nouveaux déficits dans les caisses de ces institutions. Pour ces services supplémentaires, il touchait des appointements d'environ 1000 fr. par mois qui s'ajoutaient à ceux que lui payait la congrégation.

On a également appris qu'il administrait en secret deux petits théâtres dont les spectacles n'ont rien d'édifiant.

Mais ce qui excite surtout l'indignation, c'est que, quand les administrateurs de la congrégation eurent découvert ses manœuvres frauduleuses, ils lui accordèrent vingt-quatre heures pour se mettre en mesure de restituer les sommes détournées, Baldacchini profita naturellement de ce délai pour décamper avec sa famille.

**Espagne.** — Le ministère espagnol est ainsi constitué :

M. Sagasta reste président du conseil. Le marquis de Vega de Armijo reste ministre des affaires étrangères. M. Puigcerver remplace M. Canalejas comme

ministre de la grâce et de la justice. Le général Bermudez Reina remplace le général Chinchilla à la guerre, et l'amiral Romero remplace l'amiral Arias à la marine. M. Becerra passe du ministère des colonies à celui des travaux, où il remplace le comte Xiquena. M. Ruiz Capdepon reste à l'intérieur. M. d'Eguiluz, vice-président de la Chambre des députés, remplace M. González aux finances. Enfin M. Guillon, qui était désigné pour remplacer M. Becerra aux colonies, n'a pas accepté.

Les nouveaux ministres ont prêté serment mercredi.

Le nouveau cabinet a pour programme de réaliser avant les élections la réforme du suffrage, de faire voter le budget de 1890-91, et quelques projets économiques.

**Portugal.** — Les Cortès portugaises sont dissoutes. De nouvelles Cortès se réuniront le 19 avril.

**Allemagne.** — Le Reichstag allemand a terminé la discussion du budget en deuxième lecture.

Une proposition tendant à exempter les séminaristes du service militaire est repoussée par 121 voix contre 89.

Par contre, le Reichstag adopte les propositions qui lui sont soumises tendant à modifier les conditions du service militaire en faveur des étudiants en théologie catholique.

Le Reichstag a adopté en troisième lecture la proposition de M. Windthorst relative à l'abrogation de la loi sur l'émigration.

Berlin va devenir port de mer. L'ingénieur Scheck a été autorisé à faire toutes les études et travaux préparatoires pour l'établissement d'un canal qui relie Berlin à la mer Baltique par Stettin.

**Suède.** — Le résultat des élections au Volksthing est un échec pour le cabinet Estrup.

La droite ministérielle, déjà en minorité dans la précédente assemblée, perd quatre sièges, dont trois à Copenhague, jusqu'ici sa foyersse.

Trois socialistes sont élus, dont deux à Copenhague.

La gauche intransigeante, dont M. Berg est le chef, gagne plusieurs districts de campagne sur la gauche modérée et disposée à faire des concessions au cabinet soutenu par la couronne et le Landsting, ou Chambre haute.

**Etats-Unis.** — Des amas de neige, comme on n'en avait pas vu depuis dix ans, interrompent les communications sur le chemin de fer central du Pacifique.

On n'a reçu aucun courrier de San-Francisco depuis une semaine.

## CANTON DE FRIBOURG

**Station laitière.** — La station laitière de Fribourg est entrée en activité dans sa nouvelle usine de Pérolles, le 1<sup>er</sup> janvier écoulé. La rentrée des élèves a eu lieu le 7 janvier, ces derniers sont au nombre de douze, savoir : cinq Fribourgeois, deux Valaisans, un Zongois, un Soleurois, un Vaudois, un Français et un Bulgare.

L'idée qui a été émise, dans le dernier numéro de la *Chronique de l'Industrie laitière*, d'engager les laitiers fribourgeois à former un syndicat en vue de l'estampillage des fromages, a rencontré beaucoup de sympathie parmi les intéressés; il y a jusqu'à présent seize inscriptions, en majorité de la Gruyère même.

— Il est bien étrange qu'une personne inconnue soit justement venue vous trouver pour vous confier cette commission.

— Ce n'est pas la seule fois que cela m'arrive, j'en ai dit à votre domestique. Tout le monde me connaît, mais moi, je ne connais pas tout le monde. Je ne puis rien vous dire de plus.

— Et cet inconnu, en vous chargeant de cette commission, qu'a-t-il dit ?

— Peu de chose : « Savez-vous où demeure M. Beaufort, le maître de forges ? » — « Oui. » Voici une lettre pour lui et vingt sous. C'est vrai ? Il ne m'a donné que vingt sous, ce n'était pas trop pour la course. Je suis parti aussitôt, mon orgue sur le dos.

Beaufort se leva et se mit à marcher dans le salon, d'un pas heurté et inégal, s'arrêtant parfois pour examiner Glou-Glou, d'un œil triste et en même temps plein de colère.

— Cet homme ne veut point parler, se disait-il, et pourtant il faut qu'il parle !

Il revint près de Glou-Glou qui baissait l'oreille.

— Vous ne mentez pas, Jan-Jot ?

— Non, parole, non.

— Ne serait-ce pas une femme qui vous aurait remis cette lettre... en vous recommandant le secret... mais ce secret, Jan-Jot, croyez-vous qu'il soit de votre devoir de le tenir ?... Vous êtes une brave et honnête nature, Jan-Jot, je le sais, et tout le monde se plaît à le reconnaître... et je m'adresse à votre loyauté, à votre cœur... à votre compassion même...

— Il n'y a ici ni loyauté, ni cœur, ni compassion, fit rudement le joueur d'orgue, qui prenait les devants, ne voulant pas se laisser gagner, il n'y a, pour moi, que l'impossibilité

de m'expliquer sur une chose que j'ignore.

— Je suis persuadé que vous ne me dites pas la vérité. Bien plus, Jan-Jot, écoutez-moi attentivement...

— Pour cela, je vous écoute.

— Je suis convaincu qu'il y a vingt-cinq ans, lorsque le juge d'instruction vous a demandé quelle était la jeune femme rencontrée en votre compagnie sur la route de Châteauneuf, vous avez menti en répondant que vous ne la connaissiez pas.

**Collecte pour les grêlés.** — L'on se souvient que, par ordre du conseil d'Etat, une collecte a eu lieu, l'année dernière, dans tout le canton, en faveur des victimes de la grêle. La *Feuille officielle* publie le résultat de cette collecte par communes. En voici le sommaire par district :

Sarine.	Fr. 1598 65
Singine.	> 364 65
Gruyère.	> 1460 —
Glâne.	> 570 —
Broye.	> 1137 30
Lac.	> 1420 13
Veveyse.	> 221 45
Total de la collecte Fr. 6772 18	

La collecte du Murtenbiet est spécialement destinée aux grêlés du district du Lac.

**Crédit agricole de la Broye.** — Le Conseil d'administration du Crédit agricole et industriel de la Broye, à Estavayer, a pris connaissance du bilan du compte de profits et pertes de cet établissement arrêté au 31 décembre 1889.

Il proposera à l'assemblée des actionnaires de distribuer un dividende de 6 % tout en portant 6000 fr. aux réserves et 11,000 fr. à compte nouveau.

L'assemblée des actionnaires sera convoquée dans le courant de février.

**Sourds-muets.** — Nous avons annoncé dernièrement l'ouverture à Gruyères de l'institution en faveur des sourds-muets du canton. Le nombre de ces infortunés est aujourd'hui connu. Il en existe 66 de l'âge de 5 à 16 ans, qui se répartissent comme suit par district : Sarine 14, Singine 16, Gruyère 11, Broye 10, Lac 7, Glâne 5, Veveyse 3. Deux familles du district de la Singine en comptent à elles seules 3 chacune.

## GRUYÈRE

### Nos morts.

Permettez moi de venir déposer un souvenir sur la tombe du patriote, de l'homme de cœur et de bien, de l'infatigable travailleur que vous avez tous connu, M. Joseph Barras, dit à Tomette, à Broc, qui a succombé à une complication de l'influenza, à l'âge de 76 ans, lundi dernier.

Oui, c'était un brave et digne homme que M. Joseph Barras, toujours prêt à rendre service, toujours au labeur, toujours allègre, bienveillant, toujours aux premiers rangs dans la lutte pour l'indépendance et le progrès de sa chère Gruyère.

Nous pouvons bien dire de lui ce que Nicolas Glasson disait de son ami Charles Geinoz :

« Patrie, beaucoup de fils te traitent encore dans la verte Gruyère, t'aimeront-ils comme lui ? »

Au revoir, ami Joseph Barras !

il y a si longtemps...

Beaufort ne le quittait pas des yeux. Le trouble de Glou-Glou ne pouvait lui échapper.

— Cet homme ment ou est disposé à mentir ! murmurait-il.

Et poursuivant :

— Qui vous a remis la lettre que vous m'avez apportée il y a trois jours ?

— Nous y voilà ! murmura Glou-Glou. Du sang-froid !

— Une grande enveloppe, n'est-ce pas ?... Dans laquelle il était facile de sentir, sous les doigts, qu'il y avait autre chose que du papier ?

— C'est bien cela.

— Et vous tenez à savoir qui me l'a remise ?

— J'y tiens beaucoup.

— Eh bien, voilà, dit Glou-Glou en se grattant l'oreille, je ne saurais vous contenter, et je le regrette, parole, je le regrette...

— Vous ne sauriez, et pourquoi ?

— Je ne connais pas la personne qui m'a remis la lettre.

— C'est impossible !

— Non, puisque c'est la vérité. C'est bien simple, allez. J'étais en train de tourner la manivelle de mon moulin, devant une brasserie, sur la place, quand un homme s'approche de moi et me tend la lettre dont vous me parlez.

— Un homme ?

— Oui, de mon âge, à peu près, dans les cinquante à soixante. Et qui n'avait pas l'air coiffe, non plus.

— Comment était-il habillé ?

— Ma foi, je n'ai pas remarqué. Comme tout le monde : un petit chapeau mou. C'était la première fois que je le voyais.

### Conférence

On nous prie de Strébel, vétérinaire, à 2 heures de de l'Hôtel des Alpes intéressantes et des intéressés au plus bourgeois.

Malgré les grands chez nous ces derniers jours de bétail res actualité à laquelle attention.

Voici le programme, qui sera du

#### DE L'ÉLEVAGE

##### I. Objets

1. Trafic facile productions
2. Conséquences

##### II. L'élevage du

1. Importance ral et la Gru (1886.)
2. Nos conditions  
a) Nos productions  
b) Nos alpages

Est un Production : a) et, comme article conformation ou

##### V. Cl

Qualités : a) b) aux différentes p

1. Le taureau  
a) sa grandeur  
b) nombre
2. Vaches :  
a) tétine b  
b) croupe  
c) l'ossature
3. Génisses : Fécondation

##### VI

VII. Conservation Ne faire saillir même manteau, ducteurs appar

##### AMÉLIORATION

##### VIII.

- Alimentation
- A. Aux jeunes  
a) Mède  
b) Alimentation  
c) Aliments  
d) Soins
  - B. Aux sevrés
  - C. Aux génisses pur.

##### IX. Deu

- a) la diarrhée
- b) les eaux

##### Intempéries

avoir fait sa to

rait vraiment qu danger qui me C'est pourquoi je que vous ne le allez me dire... dites-moi la vérité, quelque Jot, parlez !

— Je suis bien pez de la sorte être agréable... Beaufort se p

— Souvenez-vous le bonheur et la

— Mais non, — Vous pou — Vous exag — Je suis ric — Que désirez-v — Je ne dési — sement ma m — grand chose.

— Votre m — du bien. Ce que riez certainement vingt mille fr

— Mais ce m — le dire, puisque — Cinquante — Ni cinquante



**Conférence publique et gratuite.**

On nous prie d'annoncer à nos lecteurs que M. Strébel, vétérinaire à Fribourg, donnera, jeudi 30 courant, à 2 heures de l'après-midi, dans la grande salle de l'Hôtel des Alpes, à Bulle, une conférence des plus intéressantes et des plus complètes sur un sujet qui intéresse au plus haut degré tous nos éleveurs fribourgeois.

Malgré les grands progrès qui ont été accomplis chez nous ces dernières années, la question de l'élevage du bétail restera pour longtemps encore une actualité à laquelle nous ne saurions vouer assez d'attention.

Voici le programme détaillé de cette utile conférence, qui sera du reste publique et gratuite :

**DE L'ÉLEVAGE DU BÉTAIL BOVIN**

**I. Observations générales.**

1. *Trafic facile et à bon marché des différentes productions ;*
  2. *Conséquences pour nos agriculteurs.*
- II. L'élevage du bétail et la culture des plantes fourragères.**

1. *Importance pour le canton de Fribourg en général et la Gruyère en particulier. (77,595 têtes en 1886.)*

2. *Nos conditions favorables :*

- a) Nous possédons un grand stock de bon bétail ;
- b) Nos alpages ; fourrages artificiels.

**III. But de l'élevage.**

*Est une question de rendement.*

*Production : a) du lait ; b) du travail ; c) de la viande ; et, comme article important de commerce : d) une belle conformation ou la beauté.*

**IV. Loi de l'hérédité.**

**V. Choix des reproducteurs.**

*Qualités : a) bonne santé ; b) vigueur ; c) aptitudes aux différentes productions ; d) belle conformation.*

1. *Le taureau :*

- a) sa grande importance ;
- b) nombre de femelles à saillir par an.

2. *Vaches :*

- a) tétine bien développée ;
- b) croupe et bassin larges ;
- c) l'ossature pas trop grossière.

3. *Génisses :*

*Fécondation ni trop jeune ni trop âgée.*

**VI. Sélection judicieuse.**

**VII. Conservation de la pureté de la race.**

*Ne faire saillir les vaches que par un taureau de même manteau, surtout pas de croisement de reproducteurs appartenant à deux races.*

**AMÉLIORATION DE LA RACE — MOYENS**

**VIII. Elevage du jeune bétail.**

*Alimentation et soins à donner :*

A. *Aux jeunes veaux (au lait) :*

- a) Mode d'alimentation irrationnelle ;
- b) Alimentation naturelle ;
- c) Alimentation artificielle (lactina, etc.) ;
- d) Soins à donner aux nouveaux-nés ;

B. *Aux sevrés.*

C. *Aux génisses : pâturage ; mouvement dans l'air pur.*

**IX. Deux maladies des jeunes veaux :**

- a) *la diarrhée ;*
- b) *les eaux aux jointes (tzambéro).*

**Intempérie.** — On dirait que l'influenza, après avoir fait sa tournée sur la terre, s'est avisée d'aller

faire une visite dans l'Olympe. Jupiter, atteint de la grippe et furieux, a déchaîné sur nous tous ses éléments. Il souffle du moins, depuis quelques jours, un vent d'une rare violence et en même temps des plus facétieux. Le jour, il retourne nos parapluies, il soulève indiscrètement les cotillons de nos belles, et la nuit il nous réveille par des hurlements tels qu'on se croirait au théâtre de Bayreuth ou en plein mois de février.

Aux rafales du vent se mêlent des trombes d'eau, sous forme d'une pluie froide et serrée, activant singulièrement la fonte des neiges. Il n'est donc pas étonnant si tous nos ruisseaux et torrents débordent et si nos prés se métamorphosent en mares d'eau.

Hier au soir, vers les 9 heures, le ciel sombre était sillonné d'éclairs et sur les hauteurs tombait une neige abondante. D'après un dicton populaire fribourgeois, il ne manque donc plus, pour compléter ce tableau, que le Grand Conseil ; cela viendra.

Il ne fait en tout cas pas beau voyager en ce moment. Depuis le bas de la ville jusqu'à la croix de Chambosson, la route se trouvait, jeudi après-midi, couverte par une couche de 15 cm. d'eau. C'est à travers ce lac que, sautillant comme des carpes en chaleur, nos paysans et paysannes étaient obligés de se frayer un passage pour rentrer chez eux.

On faisait de bien tristes mines, d'autant plus qu'au hurlement du vent venait se joindre le triste son des cloches annonçant que la mort poursuivait sa fatale tournée. Dans l'espace de 24 heures, trois grandes personnes succombaient, à Sorens, ces jours-ci, et à La Roche, en peu de temps, quatre jeunes mères de famille ont été enlevées par cette inexorable visiteuse.

Le baromètre monte depuis hier et avec lui nos espérances en des jours moins chargés de pluie et de larmes.

**Cour d'assises.** — Jeudi ont commencé devant la Cour d'assises, sous la présidence de M. Grand, les débats dans la cause du meurtre de Charmey dont Anselme Rime s'est déclaré avoir été l'auteur.

M. J. Ackermann père a été désigné comme président du jury. M. Robadey s'est chargé de la défense de l'accusé et M. Landerset, procureur-substitut, remplit les fonctions de ministère public.

Toute la journée de jeudi a été consacrée à l'audition des médecins-experts et des témoins.

Vendredi ont eu lieu les plaidoiries. Malgré une défense des plus énergiques, rendue très difficile par l'aveu et les antécédents de l'accusé, Anselme Rime a été condamné aux travaux forcés à perpétuité et à 5000 fr. de dommages-intérêts à la partie civile.

**Précocité.** — On a cueilli dernièrement, au Crêt, de belles primevères parfaitement fleuries. En plein mois de janvier, la chose est phénoménale, surtout si l'on considère la grande altitude de cette commune et sa position climatérique.

Le Crêt est aussi privilégié au point de vue de la salubrité. L'influenza y a fait très peu de ravages.

**VARIÉTÉS**

**LA SOMNAMBULE**

par AUGUSTE GROFFROY.

II

Mme Haller dont le cœur maternel recevait sans délai le contre-coup des douleurs dont celui de son

— Dites-un mot, Glou-Glou, et je vous constituerai, tout de suite, dix, quinze mille francs de rentes... Je ne compte pas...

— Vous me donneriez un million !...

— Vous êtes un malhonnête homme, Jan-Jot.

Le joueur d'orgue, quoique très ému et très pâle, se mit à rire.

— Malhonnête, parce que je refuse quinze mille livres de rentes, moi qui n'ai pas le son ? Soyez juste, monsieur Beaufort.

— Jan-Jot, regardez-moi ; je ne tiens à la vie que par une dernière et suprême espérance, celle de revoir Marceline... Cette espérance, vous me l'enlevez...

— Ah ! monsieur Beaufort, je vous prie de croire que si je pouvais...

— Mais qui donc vous en empêche ?..., quelle promesse peut tenir devant une révélation qui sauve une vie ?...

Glou-Glou baissa la tête. Il serra les poings. Beaufort comprit qu'il ne parlerait pas. Les promesses, les offres, les prières avaient échoué. Il fallait user de la ruse.

Il eut l'air d'en prendre son parti.

— Soit donc, dit-il, mais vous partirez avec le remords d'avoir vu souffrir un homme, sans vouloir faire cesser sa souffrance. Adieu... Je n'ai pour vous que de la haine et du mépris...

Jan-Jot partait, d'un pas lourd, très troublé et la tête en feu.

Beaufort sonna son valet de chambre. Jean parut presque aussitôt. Beaufort lui montra Glou-Glou.

(A suivre.)

fil était atteint ne pût le laisser souffrir plus longtemps. La mère et le fils eurent ensemble une sérieuse conversation, une explication nette, sur le secret qu'ils évitaient de se divulguer mutuellement : la mère, jalouse comme le sont les meilleures d'entre les mères, reculait devant une séparation, le fils, tendre et timide, reculait devant un aveu qui devait faire souffrir. Mais femme généreuse, femme de devoir, Mme Haller, avait enfin dominé ses faiblesses de femme parce qu'il en était temps, parce qu'il le fallait, et d'elle-même elle était allée au-devant de la douleur, avait provoqué un aveu.

Elle dit à son fils ce qu'elle croyait être la vérité : Germaine l'aimait. Mais leur pauvreté devait être intraitablement fière, réservée ; c'était à Mlle Dulac, à Mlle Dulac que sa fortune mettait à même de choisir l'homme qu'elle désirerait, de se prononcer. Il fallait à son amour pour Félix une épreuve qui lui fût une garantie contre les regrets de plus tard. Cette épreuve, Félix pouvait la lui imposer doublement en paraissant se préoccuper de femmes, ailleurs, alors qu'à la maison même, d'un autre côté, M. de Fronville donnerait certainement l'assaut aux hésitations de Germaine, si elle en avait.

Par condescendance et un peu par souffrance jalouse, le docteur consentit à intriguer Mlle Dulac, à l'éprouver ; mais il fut maladroit comme sont maladroits dans les petits moyens les natures franches, les grands cœurs.

Il parla de telle ou telle de ses clientes, accepta quelques invitations féminines ici et là, s'efforça de faire comprendre que ses désirs ambitieux n'étaient jamais montés jusqu'à sa richissime amie d'enfance, qu'il ne s'étonnerait pas de la voir mariée dans un autre monde que celui d'un obscur médecin de banlieue.

Germaine saignait à le voir jouer ce rôle dont elle comprit toute la sublime probité ; mais il ne lui plut point de se rendre trop vite. On la soumettait, dans son propre intérêt, à une épreuve ; elle la subirait longue, cruelle, décisive.

Et lui et elle seraient à la fin complètement édifés sur leurs sentiments réciproques.

Sans devenir trop familière avec M. de Fronville, sans lui donner le droit d'espérer quoi que ce fût, elle ne repoussa point cependant sa recherche chaque jour d'autant plus empressée que Félix Haller se montrait davantage hors de cause. (A suivre.)

**L'influenza.**

*Influenza, c'est le nom à la mode. De jour en jour, ce mal très incommode fait des progrès au sein de nos vallons. Chacun y passe, elle est égalitaire, Le riche l'a comme le prolétaire, Elle apparaît dans toutes les maisons.*

*Quelles douleurs ! la fièvre nous dévore, Point d'appétit et rien ne nous restaure, On a perdu jusques au sens du goût. Rien ne nous plaît, on n'a point de courage, Les jeunes gens, tout comme le vieil âge, Ne peuvent plus être un instant debout.*

*Et puis on a d'horribles maux de tête, On ne rit plus, car on n'est pas en fête, Point de plaisirs quand on est alité. Quels maux de cœur, il faut qu'on dégobille Avec efforts, dans plus d'une famille... Puisse le ciel nous rendre la santé !*

*Nous espérons que cette épidémie Nous quittera sans que la pulmonie Ou d'autres maux ne se fassent sentir. Convalescents, ne sortez pas trop vite, Une rechute, aggravante et subite, Pourrait, hélas ! donner du repentir.*

J. DR SIEDENTHAL.

**Pour retrouver sa vigueur**

et un bon appétit, pour reprendre des forces perdues pendant l'influenza (grippe) ou toute autre maladie, il est de toute nécessité de faire une cure régulière de véritable **Cognac Golliez ferrugineux** dont la renommée est actuellement européenne. 16 ans de succès constants et des milliers de brillantes cures en autorisent l'emploi en toute confiance. Récompensé par 7 diplômes d'honneur et 12 médailles. **Le seul primé** dans les expositions universelles de Paris 1889 et Barcelone 1888.

Pour être sûr d'obtenir le véritable produit, vérifier chaque flacon qui doit porter la marque des **Deux palmiers** et le nom de Fréd. Golliez, pharmacien, à Morat.

En vente en flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans les pharmacies et bonnes drogueries. (116X) [27]

**Le remède des dames.** Alchenflüh-Hirschberg, canton de Berne. Je dois vous déclarer que vos précieuses Pilules suisses du pharmacien R. Brandt sont de beaucoup les meilleures et les plus efficaces ; elles surpassent tous les produits de ce genre. Je ne puis que les recommander à chacun, car vos Pilules suisses m'ont rendu de grands services contre la constipation et le catarrhe d'estomac. Si je devais me retrouver dans le même cas, je reprendrais avant tout vos précieuses Pilules suisses comme le meilleur remède. Mme Barr. — Il faut bien prendre garde de recevoir les véritables Pilules suisses du pharmacien R. Brandt qui se trouvent dans les pharmacies au prix de 1 fr. 25 la boîte, car il existe beaucoup de contrefaçons. Chaque boîte doit porter une croix blanche sur fond rouge et la signature de Rich. Brandt.



# FIN DE SAISON

Afin de renouveler nos rayons à l'entrée de chaque saison, nous avons pris la décision d'accorder, à partir du 15 janvier au 28 février, une grande réduction sur tous les articles d'hiver.

Prix fixes marqués en chiffres connus.

## A LA CONFIANCE, BULLE

43]



### Société de gymnastique.

Assemblée générale samedi 25 courant, à 8 1/2 h. du soir, au local de la section.

Ordre du jour :  
1° Renouvellement du comité.  
2° Divers. [59] LE COMITÉ.

### Mises de bois.

Lundi 27 janvier, la commune d'Enney vendra en mises publiques 120 à 150 stères foyard première qualité; les bois seront entassés en Afflon, à proximité de la route cantonale.

Les mises auront lieu sur place. Rendez-vous des mises à l'anberge communale, à 1 heure après midi.

Par ordre :  
53] Le Secrétariat communal.

### Magasin à louer

et fonds de commerce à remettre.

On offre à louer un magasin avec un logement au centre de la ville de Bulle, sur la place la plus commerçante de cette localité.

Si on le désire, on remettrait à des conditions avantageuses le fonds de commerce qui s'exploite actuellement dans ce magasin, consistant en mercerie, quincaillerie, articles de fameuses, etc., etc.

Pour traiter, soit pour la location, soit pour la remise du fonds de commerce, s'adresser au notaire FAVRE, à Bulle. [852]

### A VENDRE

1° Une demi-maison avec cave, galetas, four, jardin et fontaine intarissable; 2° une grange, écurie et remise; 3° trois poses d'excellent terrain.

Ces immeubles sont situés à la *Sionge* près *Bulle*.

On céderait en même temps une certaine quantité d'instruments d'agriculture. Conditions de paiement très favorables. S'adresser au bureau du journal. [35]

### A VENDRE

Les frères OVERNEY indivis, à Cerniat, offrent à vendre leur propriété dite les *Botays-à-Genève*, située rière le territoire de Cerniat, près du couvent de la Valsainte. Pâturage de 45 poses, soit 30 en pâturage et 15 en fanage, avec chalet en bon état, pouvant hiverner, et deux fontaines intarissables dont l'une à couvert. Conditions favorables. [56] S'adresser aux frères OVERNEY, à Cerniat.

### A vendre:

Dans la Gruyère, un *domaine* d'un bon rapport, de la contenance de 21 poses en un seul mas, avec vaste bâtiment, bien entretenu, fontaine intarissable et à proximité. Conditions favorables de paiement. S'adresser à un notaire ANDREY, à Bulle. [25]

### A vendre:

Quelques cents *bouteilles* fond plat, ainsi que quelques cents bouteilles diverses, à bas prix.

On remettrait en seconde main le *Journal de Genève*. — S'adr. au bureau du journal. [37]

### A vendre:

De gré à gré, à Rossens (Sarine), un *domaine* de 10 poses, avec habitation, grange, écurie, four, grenier, eau abondante. Entrée en jouissance à volonté. [50]

Il pourra être cédé, séparément, 5000 pieds de fourrages et de la paille pour la litière. S'adresser à A. DAVET, procureur, Bulle.

### A vendre:

Une certaine quantité de *bois de chauffage* bien sec. S'adresser au bureau du journal. [40]

### A VENDRE

11-12,000 pieds de *foin* et *regain*, à consommer sur place. Place pour 25-30 pièces de bétail. — S'adresser à Denis ANDREY, à Botterens. [41]

### EXTRAITS DE MALT du Dr G. WANDER, à Berne

- Chimiquement pur.** Contre les affections des organes de la respiration Fr. 1 30
- Au fer.** Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale 1 40
- A l'iodure de fer,** remplaçant l'huile de foie de morue. Contre la scrofule, les dartres et la syphilis 1 40
- A la quinine.** Contre les affections nerveuses et la fièvre. Tonique 1 70
- Vermifuge.** Remède très efficace, estimé pour les enfants 1 40
- Contre la coqueluche.** Remède très efficace 1 40
- Au phosphate de chaux.** Contre les affections rachitiques scrofuleuses, tuberculeuses; nourriture des enfants 1 40
- Diastase à la pepsine.** Remède pour la digestion 1 40
- Sucre et bonbons de malt.** très recherchés contre les affections catarrhales. Ce sont les seuls produits de malt qui aient obtenu une **MÉDAILLE à BRÈME 1874.** [727]

Dépôts dans toutes les pharmacies de Bulle.

● A l'exposition de Zurich, diplôme de 1<sup>er</sup> rang pour excellente qualité. ●

### Incontinence de l'urine. Catarrhe vésical.

Je suis heureux d'être enfin délivré de mon mal (incontinence de l'urine, catarrhe vésical), grâce à votre traitement par correspondance et vos remèdes inoffensifs. Geofr. Zaugg, à Creux-de-Genthod (Genève). Brochure gratuite. Des médecins patentés. 2500 guérisons légalisées. S'adresser à la Polyclinique privée à Glaris. [433]

### Le Dermatolip du Dr G. Wander

(meilleure huile pour le cuir) amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les chasseurs. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les harnais, les bottes, les sabots de chevaux, selles, voitures, chez MM. A. HESSLER, L. KOEHLER, Ates. DESBRIOLLES. [728]

### Maladies du bas-ventre.

Maladies des organes génitaux. Contagion. Vices secrets et leurs suites. Impuissance. Ecoulement. Pollutions. Ardeur d'urine. Pertes séminales. Affection de la vessie et des reins. Traitement par correspondance. Remèdes inoffensifs. Point de dérangement dans sa profession. Discretion à toute épreuve. [294] Polyclinique privée à Glaris.

### AVIS

Afin d'éviter des retards pour le retour des chapeaux à blanchir, prière de les apporter le plus tôt à la soussignée. Elle se charge également du lavage des gants en peau de couleur, le tout au plus bas prix.

Pour fin de saison, tous les articles d'hiver seront vendus au grand rabais.

Esther Dalloz, aux Quatre-Saisons, Bulle. [46]

### AVIS

Le soussigné a transféré son bureau au rez-de-chaussée de la maison de M. François Moura, Grand-rue, à Bulle.

Recouvrements, renseignements, représentation dans les faillites et discussions, tractation d'affaires litigieuses. [617] Louis Fasel, agent d'affaires.

### Froments, blés, orges

et avoines comprimés. Spécialité de *graux* divers. Mais et farines pour engrais. PRIX RÉDUITS Sous la CROIX-BLANCHE, à Bulle. [527]

### A louer:

La Cie du chemin de fer Bulle-Romont met en location avec entrée immédiate: 1 logement avec cave, grange et écurie; 1 vaste bâtiment comprenant grange, écurie et remise, le tout situé à proximité de la gare de Vaulruz.

Pour renseignements, s'adresser à M. l'ingénieur de la Cie, à Bulle, et pour voir les bâtiments au chef d'équipe de Vaulruz. [51] L'Administration.

### AVIS

M. J.-A. Wolff, 48 rue Montmartre, à Paris, a l'honneur d'informer MM. les fabricants de fromages de Gruyère qu'il prendrait leurs produits en dépôt et se chargerait de les vendre pour leur compte. Ferait au besoin avances sur marchandises. Références et garanties de premier ordre. Pour tous renseignements, lui écrire. (Hel104Y) [34]

### A louer:

De suite, un joli petit *toisement* au Tivoli. S'adresser au bureau du journal. [863]

### Graine & farine de lin.

Beaux gros sons français. Bins supérieurs et ordinaires. Semoules de maïs, Italie et Hongrie. Tourteaux de lin et sésame moulus. Bourre d'épeautre. Prix avantageux. Sous la Croix-Blanche, à Bulle. [820]

### Je suis chargé d'acheter,

au village de Cerniat, une propriété valant de 6000 à 10,000 fr. Paiement au comptant. Bulle, le 24 décembre 1889. 859] Louis Fasel, procureur.

### AVIS

Les personnes qui ont exécuté des travaux au chemin du Gros-Mont dans le courant de l'année 1889 sont priées de déposer leur note, dans la huitaine, au bureau du notaire ANDREY, à Bulle. [60]

### Plus de cheveux gris

par le *Brown's Capillairine* à 2 fr. 75 le flacon. — Grand choix de *NATTES* toutes en cheveux depuis 1 fr. la pièce, chez Aimé MARGOT, coiffeur-parfumeur, maison de Mme Placide Moura, à Bulle. [250]

### INFLUENZA

De la Russie, pays où l'influenza a pris naissance et où elle règne encore actuellement, M. B. de Lozinski, à Lodz-Wolanska, N° 751, nous écrit en date du 26 décembre, vieux style:

« Par deux fois, j'ai été pris de l'influenza et par deux fois le *Pain-Expeller* à l'Ancre m'a sauvé, de la sorte que je ne puis m'empêcher de porter à votre connaissance les services que votre *Pain-Expeller* m'a rendus. Je vous prie de donner de la publicité à la chose, afin de délivrer le monde de cette épidémie. »

Le véritable *Pain-Expeller* à l'Ancre, employé comme frictions, est, comme on le sait, le meilleur remède contre les refroidissements de toutes sortes. Prix: 1 fr. et 2 fr., suivant la grandeur; en vente dans la plupart des pharmacies. F.-Ad. RICHTER & Cie, Olten.

### VINS DE SCHAFFHOUSE

blanc 1888 à 40 centimes le litre, rouge 1888 à 45, 50, 60 et 70 centimes le litre; blanc 1889 à 35 et 40 centimes, rouge id. à 50, 60 et 70 centimes. Tonnelet d'échantillon de 20 litres contre remboursement. On prête les futailles. 4 mois pour le paiement. [698] Moser, boucher, Schaffhouse.

### Une jeune fille

désire se placer au printemps pour travailler à la campagne. S'adresser au bureau du journal. [57]

### A vendre: 12,000 pieds de foin et regain à distraire.

S'adresser à M. SAVARY, à l'anberge de Vuippens. [58]

### A louer: Pour le 15 avril prochain, une jolie chambre meublée et bien située au levant.

S'adresser à M. Paul FEIGER, à Bulle. [36]

### POUDRE PROCRÉATIVE

préparée par A. Panchaud, pharmacien à Vevey. Remède infailible pour faire retentir les vaches et les juments. Une dose 1 fr. 50. Se trouve dans toutes les pharmacies. [385]

### BREVETÉ!!!

### LE CIMENT UNIVERSEL

de Plüss-Staufers est incontestablement sans rival pour recoller tous les objets cassés, soit en verre, porcelaine, bois, etc. Se vend en demi-flacons et flacons à 65 cent. et 1 fr. [311] A BULLE: Imprimerie de la Gruyère.

Bulle. — Emile Leuz, imprimeur-éditeur.



### PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse: 1 fr. 50  
Étranger: 1 an, 9 fr. payable d'avance

### Prix du numéro

On s'abonne à tout de pas

### Militaire.

1890 a paru. De lieu à Lausanne du 20 mai au 5 dres non compr L'école de re langue français cadres compris l'école de recru (Vaud) du 12 a

La première de brigade et l division du 26 sera logé jusqu taillon 13 à Fr

Le terrain c ligne Oron-R le 11 septemb

Des écoles Lausanne et à bre; les écoles tobre au 11 c du 25 juillet a rich. Des école à Thoune du 1 août et du 30 taines du 10 et pour majors

Tous les ins du 16 au 27 s encore déterm

Rassemblement préparatoires visionnaire: R Etat-major fus. 1, 2, 3) 4, 5, 6): Sem Etat-major (bat. fus. 7, 8 giment 4 (bat.

FEUIL

BELL

— Faites-le me chercher... Glou-Glou s' ron.

C'était par là Jean sortit, a tour de la maiso celui-ci descen neur.

— Rendez-m... — Je l'ai po dre...

Glou-Glou su paroles confuses — S'il est pe cela!... Tonner j'en grillais d'